

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 62 (1936)
Heft: 25

Artikel: Urbanisme genevois
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-47613>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs

Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs

Etranger : 12 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires, LA TOUR-DE-PEILZ.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne, largeur 47 mm. :

20 centimes.

Rabais pour annonces répétées.

Tarif spécial pour fractions de pages.

Régie des annonces :

Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

SOMMAIRE : *Urbanisme genevois.* — Concours pour la construction d'un bâtiment de service sur le plateau de Champel, à Genève. — *CORRESPONDANCE :* Simplification et économies aux C. F. F. — A propos de Génissiat. — *NÉCROLOGIE :* Benjamin Mayor. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes.* — Société vaudoise des ingénieurs et des architectes. — Erratum. — *BIBLIOGRAPHIE.*

URBANISME GENEVOIS

Les notes suivantes sont extraites du « Rapport d'activité, pendant les années 1934-36, du Département genevois des Travaux publics » qui a obligeamment mis ses clichés à notre disposition. — Réd.

Voies d'accès à la Société des Nations.

Les chaussées sont en béton et les trottoirs pourvus d'un revêtement bitumineux ; ceux-ci ont été limités, à l'extérieur, par une bande de gazon et une haie, en remplacement des clôtures prévues. Partout où cela a été possible, les

clôtures ont été supprimées, ainsi que les haies. Il a été tenté là un essai de suppression des clôtures des promenades publiques et il faut espérer que la population appuiera cette initiative en respectant les gazons et les plantations.

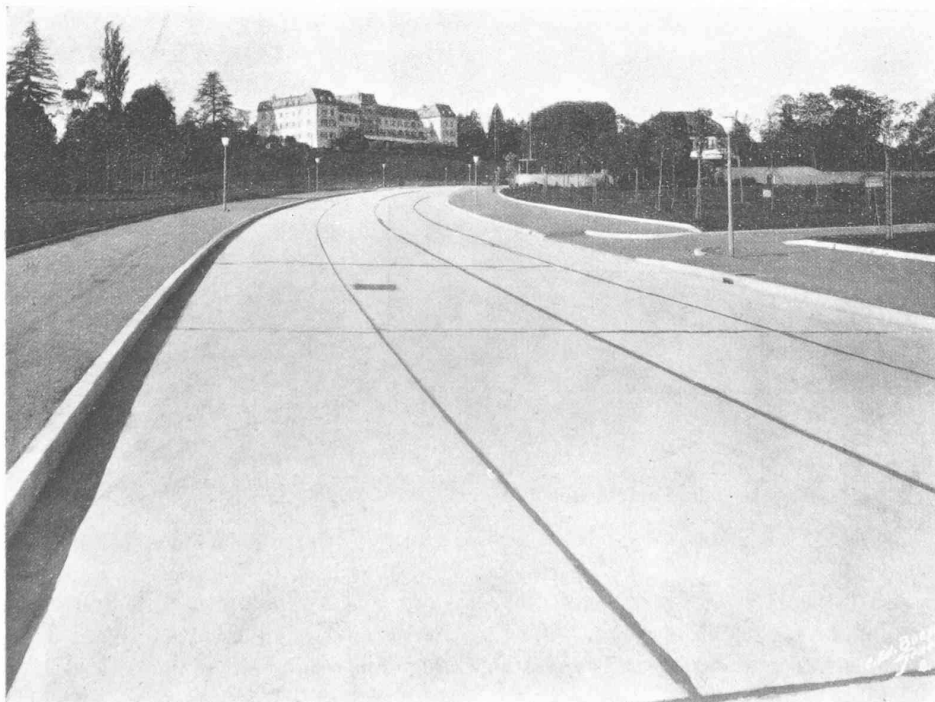


Fig. 1.

Chaussée en béton,
à l'avenue de la Paix, à Genève.
Suppression des clôtures.

URBANISME GENEVOIS



Fig. 2.

Avenue de Mon-Repos.
Avant la correction.

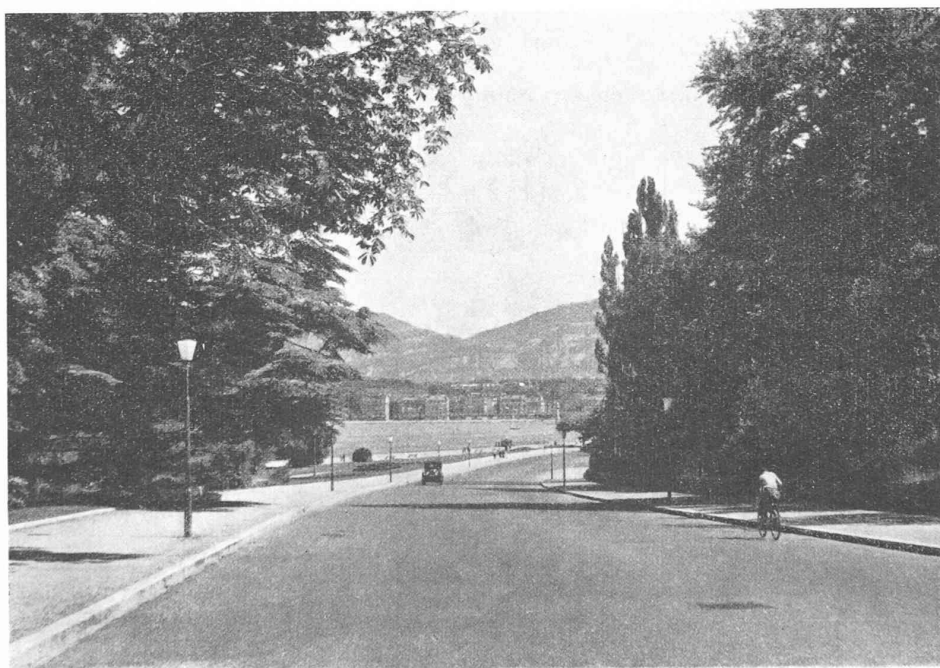


Fig. 3.

Après la correction
et la suppression des clôtures.

Voies d'accès à la Société des Nations.

L'exécution de l'avenue de France, avec pont sur les *C. F. F.*, a été commencée en 1934 et terminée en 1936. Cette artère étant en remblais sur une grande partie, il n'a pas été possible d'adopter la chaussée en dalles de béton, à cause des tassements probables des remblais. C'est donc une chaussée ordinaire avec tapis de bitume de 5 cm

d'épaisseur. Les trottoirs sont à revêtement de bitume. Le long du tronçon s'étendant de la rue de Lausanne au quai Wilson, la suppression des clôtures le long du parc Mon-Repos a pu être obtenue ; cet aménagement a été très apprécié par le public (comparer les figures 2 et 3, ci-dessus).

URBANISME GENEVOIS

Elargissement de la chaussée du quai du Mont-Blanc.

Il a été nécessaire, du fait de la circulation et du stationnement des véhicules sur le quai du Mont-Blanc, d'en élargir la chaussée.

Cet élargissement n'a pu avoir lieu qu'en supprimant une des deux rangées d'arbres constituant une promenade très agréable sur le quai.

Les travaux ont été exécutés très rapidement, au début de l'année 1936, et les heureux effets de cette amélioration n'ont pas tardé à se faire sentir. (Comparer les figures 4 et 5, ci-contre.)

Coût des travaux, environ Fr. 41 000.

Main-d'œuvre chômeurs, Fr. 9964.

Subventions fédérale et cantonale de chômage, Fr. 5928.

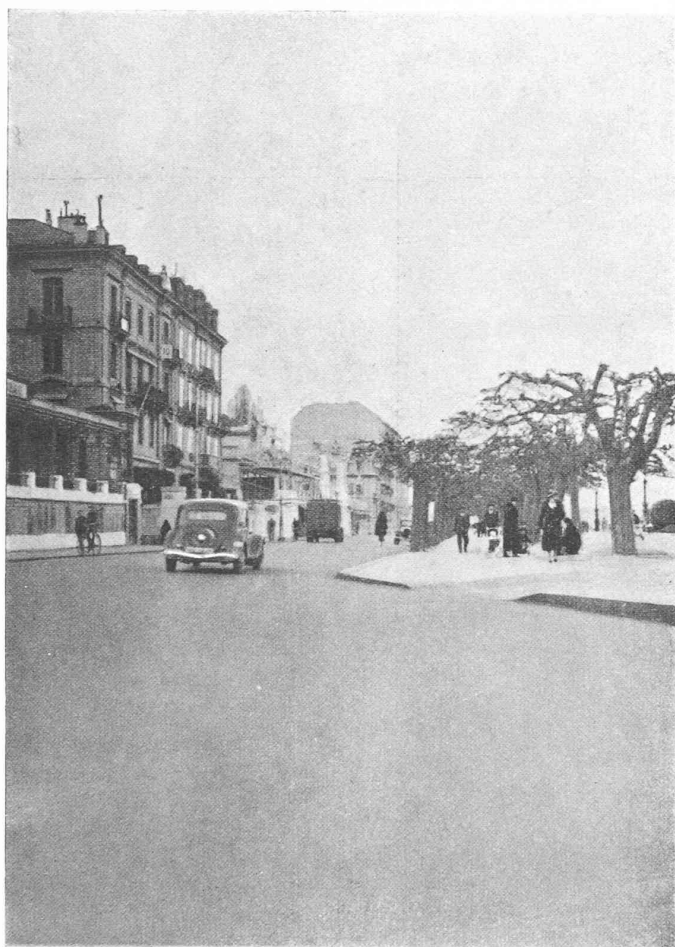


Fig. 4. — Quai du Mont-Blanc. Antérieurement aux travaux.

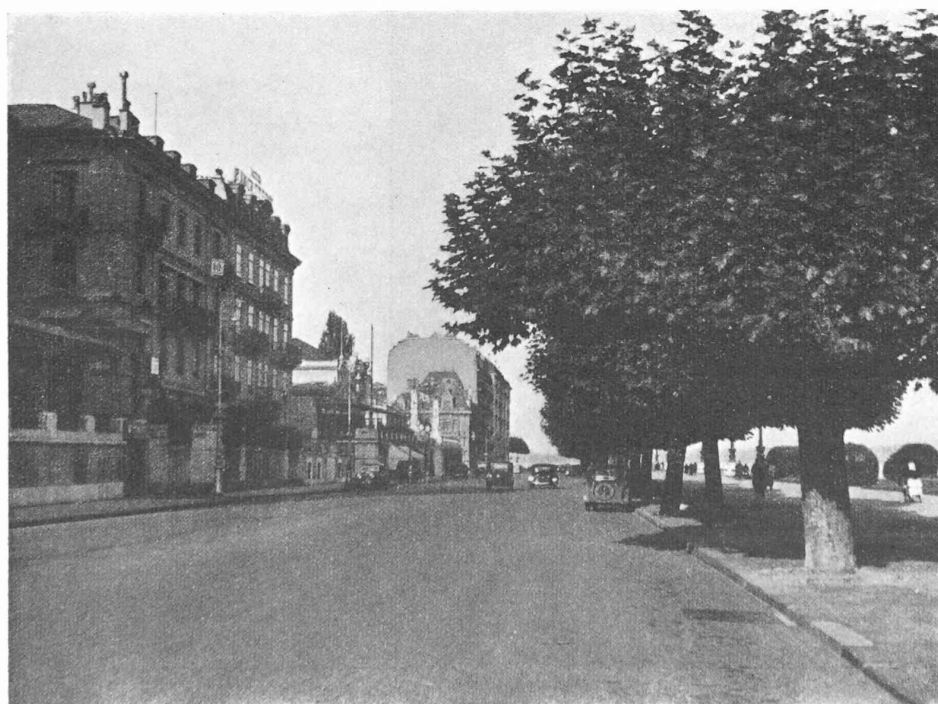


Fig. 5.

Quai du Mont-Blanc, vu du même point que ci-dessus.

Postérieurement aux travaux.

URBANISME GENEVOIS



Fig. 6.
Carrefour de Rive, à Genève.
Antérieurement aux travaux.



Fig. 7.
Carrefour de Rive.
Postérieurement aux travaux.

Urbanisation du carrefour de Rive.

Depuis longtemps, la nécessité se faisait sentir d'améliorer la circulation des tramways entre les Tranchées et le quartier de Rive.

La plus grosse amélioration est constituée par la suppression de la tranchée du Genève-Veyrier, à la rue Ferdinand Hodler et la suppression de toutes les traversées de cette ligne le long du boulevard. (Voir

plan, *Bulletin technique* du 22 décembre 1934, p. 330.)

En outre, la construction de la nouvelle station de Rive a mis de la discipline dans la circulation à cet important carrefour. (Comparer les figures 6 et 7, ci-dessus.)

Des essais de revêtement de trottoirs avec des dalles du Valais, ont donné d'excellents résultats.

Coût : Fr. 807 000.

URBANISME GENEVOIS

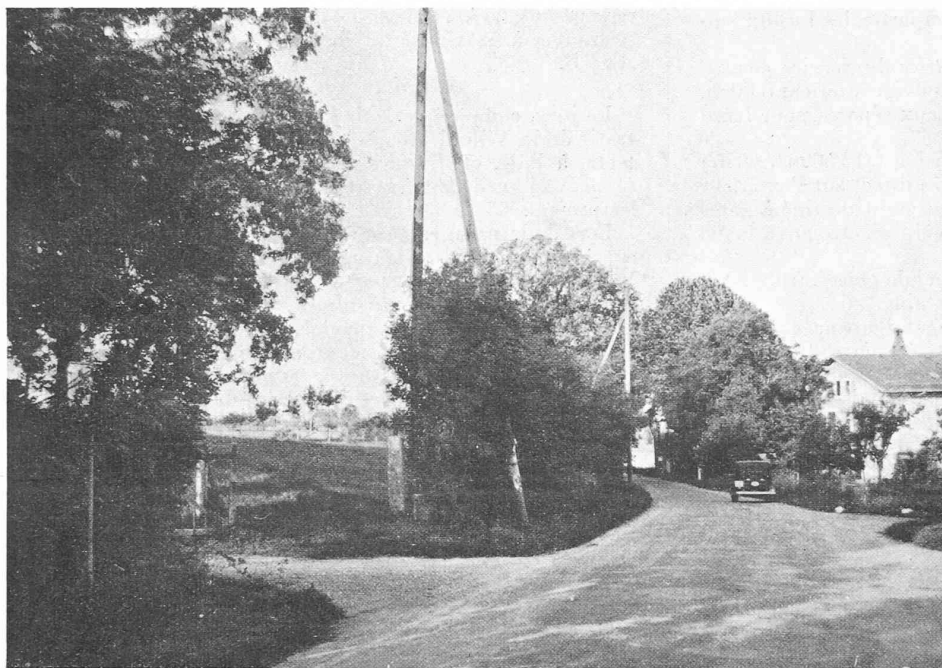


Fig. 8.

Route de Satigny,
antérieurement aux travaux.

Sortie du village,
côté Genève.



Fig. 9.

Route de Satigny,
postérieurement aux travaux.

Vue prise du même point
que ci-dessus.

Rectification de la route cantonale, à Satigny.

La correction de la route cantonale N° 31 (route de Dardagny) a été continuée par l'aménagement de la section s'étendant de la croisée de Bourdigny à l'entrée du village de Satigny, pour supprimer les nombreux tournants rendant la circulation dangereuse (comparer les figures 8 et 9, ci-dessus). L'exécution de ce terrassement con-

venait très bien pour donner du travail aux chômeurs.

Commencés en août 1935, les travaux ont été terminés le 30 juin 1936.

Coût des travaux, Fr. 275 550.

Main-d'œuvre chômeurs, Fr. 124 465.

Subventions fédérales de chômage, environ Fr. 48 000.